

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TELEPHONE 81	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d' —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d' —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Petite réponse à ceux qui s'étonnent que la fin du Front populaire ait été saluée avec soulagement et que le gouvernement Daladier ait été accueilli, comme un libérateur !

Le Populaire s'étonnait l'autre jour de l'unanimité qui s'est faite autour du ministère Daladier. Il n'en revient pas et demande ce que cela signifie...

Il est assez facile de lui répondre et c'est, ma foi, un assez bon sujet pour un article de vacances.

Cela signifie, je crois, que le Parlement a suivi le courant créé par l'opinion publique, que la France est revenue de son emballement pour le Front populaire et qu'elle commence à en avoir assez, à en avoir trop de ses criminelles folies : agitation sociale, menaces de ruine économique et de ruine financière, sans compter la décadence du prestige national et la menace de la guerre extérieure.

Les résultats de cette politique sont là. Il n'est plus possible de nier qu'elle a fait faillite sur tous les points, qu'elle n'a rien tenu de ce qu'elle avait promis. Le public en peut d'autant moins douter qu'il est la bonne bête sur qui l'expérience a été faite et qu'il en souffre cruellement par le surcroît de gêne et de misère que cette faillite lui a valu.

Vous pouvez en mesurer la profondeur en passant des généralités vagues aux réalités cuisantes de la vie pratique ! Prenez un de ces fameux « slogans », avec lesquels on a bourré le crâne au peuple, une de ces formules brutalement simplifiées qui s'implantent dans les cerveaux qu'elles dispensent de penser et puis comparez ses promesses à ce qui est arrivé dans le détail de l'existence quotidienne :

Celui, par exemple, du « pouvoir d'achat » ! Ah ! ce pouvoir d'achat, ça vous avait une allure savante et technique, dont les braves gens étaient fiers en le jetant dans la conversation ! Ce pouvoir d'achat, ce que nous avons pu entendre et ce qu'il contenait d'espoirs...

Les propagandistes en avaient la bouche pleine ! Ils en gavaient leurs auditeurs ! De la tribune du Parlement cette formule magique passait dans les réunions publiques ; elle flamboyait sur les affiches ; elle allait se répétant à tous les échos des rues et des carrefours ; elle retentissait dans les cafés où, autour de bocks bien servis, on réforme la société et on règle leur compte à Hitler et à Mussolini. Elle répondait à tout, argument sans réplique, puisqu'il était réservé à l'avenir d'en vérifier la valeur...

« Oui, vous disaient-ils, augmentez le pouvoir d'achat des masses, ça est une politique intelligente. Au lieu de cette politique imbécile de peupler le budget qui consiste à économiser, à ne pas dépenser plus qu'on ne possède... La restriction arrête tout ! L'augmentation de la dépense par l'augmentation du pouvoir d'achat va redonner à tout un magnifique élan... Ah ! pouvoir d'achat, glorieux et divin pouvoir d'achat qui nous rendra la prospérité et le bonheur ! » Depuis M. Léon Blum avec son éternelle pléiade jusqu'au plus obscur militant de bourgade, tous répétaient :

« Nous arrangerons tout, en augmentant le pouvoir d'achat des masses ! » Et les masses se dirent : puisque ça va augmenter notre bonheur en augmentant notre pouvoir d'achat, nous pourrions pour eux !...

Voilà deux ans que ces choses se répètent ! Nous en sommes donc arrivés au temps où l'on peut juger réalisations, sur des faits connus de tous !

Et bien, qui donc oserait nier que cette grande idée du Front populaire, qui était le fondement de toute sa construction idéologique, a fait une telle chute, que l'augmentation de la dépense, le pouvoir d'achat, le bonheur, le bien-être, les masses a diminué...

Et, de surcroît, les économistes et les théoriciens, et elles le constatent avec

désolation chaque jour en voyant qu'elles peuvent à peine, avec dix francs, se procurer ce qu'elles avaient pour cinq francs en 1934 et en 1935...

Après cela, comment s'étonner que le public ait éprouvé une impression de délivrance en sortant du Front populaire comme un prisonnier de son cachot... Après deux dévaluations du franc qu'il avait juré de maintenir, l'augmentation du chômage qu'il avait juré de supprimer, la hausse du coût de la vie qu'il avait juré de faire baisser, le bouleversement de l'ordre social qu'il avait juré de rénover, la paralysie de l'activité économique qu'il avait juré de ranimer, après tant et tant de défaites, le Front populaire, cette coalition formée sur des négociations et incapable de gouverner, nous menait par le désordre et la désorganisation de tout vers ce fascisme qu'il avait juré de combattre...

Et Le Populaire s'étonne que son départ ait été salué avec soulagement et se demande pourquoi le gouvernement Daladier a été accueilli comme un libérateur !

En vérité, cette question et cet étonnement prouvent qu'à force de vivre dans leur parti, ces gens deviennent comme étrangers dans leur pays !

Emile LAPORTE.

— o —

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Peur de rien !

Cette petite dépêche de Saragosse m'a plongé dans la rêverie. Elle annonçait au monde que les armées françaises, ayant occupé les centrales électriques d'où la Catalogne tire son électricité, Barcelone était désormais privée de lumière, de Métro, de tramways et de diverses fabrications qui utilisent le courant venu des montagnes.

Ainsi, il a suffi que quelques bâtiments fussent occupés par l'adversaire pour porter un grand trouble dans la vie d'une vaste et populeuse cité et lui donner le sentiment réel qu'elle était assiégée par des masses d'hommes cependant fort éloignées. Si l'on y réfléchit, ce fameux progrès dont on a espéré qu'il donnerait aisément des satisfactions aux foules, et qui a contribué à les agglomérer dans les villes, les met à la merci de tout ce qui trouble la paix, avec une intensité et une ampleur que n'ont jamais connus les âges les plus barbares.

Des centrales électriques envoient aux collectivités lumière, chaleur et mouvement ; des voies ferrées leur apportent les aliments et toutes les matières ou objets nécessaires à la vie quotidienne ; ce que les fabricants elles-mêmes pour leur usage personnel, comme le gaz, se font en des établissements considérables et facilement repérés, et l'eau dont elles s'abreuvent offrent aux yeux de l'adversaire de vastes miroirs.

Tout cela, il suffit de quelques gaudards pour le rendre inutilisable : destruction des bâtiments où s'abritent des machines sensibles, des navées de communication ferroviaire, empoisonnement des réservoirs, il n'est rien qui puisse échapper à l'action désormais massive de l'aviation, à l'œuvre implacablement exacte de l'artillerie à longue portée.

Heureux ceux qui, pour s'éclairer, trempaient la mèche dans le suif ou l'huile du « ciel ». Heureux ceux qui buvaient l'eau du rû ou de leur puits, ceux qui, dans leur existence rurale, étaient toujours assurés de trouver dans leur voisinage de quoi apaiser leur faim !

On sait bien que le progrès matériel, qui a rendu aimable le sort des pacifiques, ne pouvait pas, par compensation, ne pas rendre abominable les jeux de la guerre et de la révolution.

Mais on pouvait croire que les hommes auraient peur, à la fin, de leur puissance de faire le mal...

Ils n'ont peur de rien, les pauvres, pauvres hommes !

César BIROUETTEAU.

MM. Daladier et Bonnet à Londres

M. Neville Chamberlain, premier ministre et lord Halifax, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, ont invité M. Daladier, président du conseil et M. Georges Bonnet ministre des affaires étrangères, à se rendre à Londres, le 28 avril.

M. Georges Bonnet a fait savoir à sir Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne, que le président du conseil et lui-même acceptaient très volontiers l'invitation qu'il leur avait transmise de la part du gouvernement britannique.

Informations

Un ambassadeur à Rome

On apprend de source autorisée que c'est dans le courant du mois de mai peu après que le Conseil de la S.D.N. se sera saisi de la question de la reconnaissance de la conquête italienne de l'Éthiopie, comme suite à la demande britannique du 9 avril, qu'un ambassadeur de France sera nommé à Rome.

Les lettres de créance du représentant de la France porteront la mention : « Roi d'Italie empereur d'Éthiopie », étant entendu, conformément au précédent institué par la Belgique, que cette mention constitue une reconnaissance de facto, la reconnaissance de jure ne devant intervenir qu'une fois le problème de droit élucidé à Genève.

La fin des grèves

L'évacuation des usines a été commencée samedi. Cinquante établissements employant 45.800 ouvriers ont été évacués.

D'autre part, appelés à se prononcer au vote secret sur la demande qui leur était présentée de travailler 48 heures au lieu de 40 heures par semaine, les ouvriers des usines Latécoère de Bayonne ont accepté de travailler 48 heures.

L'accord anglo-italien

L'accord italo-britannique a été signé samedi soir dans la salle des Victoires, au palais Chigi, par le comte Ciano, ministre des affaires étrangères italien, et lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne.

Le Gouvernement de Rome affirme qu'il n'a pas de visées territoriales ou politiques et ne convoite aucun privilège économique en Espagne ou dans les territoires d'outre-mer et n'entretiendra pas de forces armées sur ces territoires.

En Espagne

Une lutte farouche se livre dans le secteur du Noguera Pallaresa où les rebelles au prix de multiples efforts tentent vainement de reconquérir les positions stratégiques dont les républicains se sont emparés il y a trois jours. Les gouvernements les maintiennent avec ténacité.

Dans la journée du 16 avril après avoir repoussé plusieurs attaques de l'adversaire ils se sont lancés à l'assaut des cotes 1271 et 1072 d'où ils ont délogé l'ennemi.

En Allemagne

On apprend de Sarrebruck que le pasteur Reichert a été arrêté pour avoir exposé à ses paroissiens qu'il avait refusé de prêter son ministère lors d'obsèques célébrées selon des rites nazis, en arborant la croix gammée, ce qui, dit-il, constituait une manifestation politique.

Le pasteur Weiser a été également arrêté pour avoir protesté en chaire contre l'arrestation de son collègue.

Vienne ne serait plus capitale

Le transfert de la capitale administrative de l'Autriche de Vienne à Linz est actuellement envisagé. Vienne resterait en titre capitale de la marche du Sud-Est, cependant que l'administration provinciale du pays d'Autriche serait transférée à Linz, capitale de la Haute-Autriche.

En Tchécoslovaquie

A la cérémonie de clôture de la semaine de propagande de la paix pascalle organisée par la Croix-Rouge tchécoslovaque, et qui s'est déroulée sous la devise « La vérité l'emporte », le Président de la République, M. Benès, a prononcé un important discours.

Envisageant les menaces de guerre, le président Benès annonce que la Tchécoslovaquie est prête à toutes les éventualités et lance un appel à l'union de tous les Tchécoslovaques pour la sauvegarde de la paix européenne.

Complot nazi au Danemark

Le 13 avril, un agitateur nazi du Slesvig danois, nommé Westergaard, ancien communiste qui fit la guerre du côté allemand, tira à deux reprises avec un pistolet chargé à blanc sur M. Steincke, ministre de la justice, qui prononçait un discours. En même temps, une pluie de tracts nationaux-socialistes tombait dans l'hémicycle.

De l'enquête entreprise, il ressortit que cet incident fait partie d'un

complot contre la sûreté de l'Etat avec des ramifications au Danemark et au Slesvig danois.

Quatre personnes sont maintenant arrêtées.

Les troubles en Palestine

Un combat engagé samedi après-midi près de Bala-Anepa, entre une bande armée et les troupes, s'est poursuivi pendant la nuit. De puissants projecteurs éclairaient le lieu de la bataille, cependant que des avions venus de la base militaire de Ramleh assuraient la reconnaissance des environs. On évalue les pertes des terroristes à une quarantaine, parmi lesquelles celles de plusieurs rebelles connus. Quelques villageois qui avaient tenté de prêter assistance à la bande ont été également tués.

EN PEU DE MOTS...

— Si l'on prend pour base des salaires, une moyenne quotidienne de 80 francs, on peut estimer que le total des payes perdues, pendant les grèves dernières dépasse 150 millions.

— On croit savoir que le chancelier Hitler étudie, actuellement, le dossier des revendications coloniales allemandes en vue des entretiens qu'il doit avoir prochainement à Rome, avec le Duce.

— Une Irlandaise vient de fêter son 110^e anniversaire. Elle a conservé une excellente santé et continue à fumer la pipe.

— Dimanche matin, l'express Oran-Alger bondé de voyageurs dérailla aux Attais, près d'Orléansville. On parle d'une dizaine de morts et de nombreux blessés.

— On annonce la mort de Joseph Sansboeuf, architecte, maire-adjoint du 8^e arrondissement de Paris, décédé à l'âge de 90 ans. Il était président de l'Association des Vétérans des armées de terre et de mer 1870-1871.

— A Nantas, faubourg de Schanghai, les Japonais ont dernièrement rendu hommage aux restes de 900 chevaux qui ont péri au cours de la guerre de Chine. Des officiers, des soldats et des représentants des organisations locales assistaient à ces fêtes funèbres.

NOS ÉCHOS

Bonne précaution.

— As-tu écrit à papa ?
— Oui, ma chérie !
— Et tu lui as demandé ma main ?
— Oui, mon trésor !
— Je suis anxieuse de savoir ce qu'il va dire. Tu sais qu'il ne t'aime pas et qu'il se fâche vite.
— Ne t'inquiète pas, ma poupée, il n'arrivera rien de désagréable. Je n'ai pas signé ma lettre.

Distinguons.

Un prêtre avait fort à faire pour empêcher un de ses paroissiens de s'adonner à la boisson.
— Je vous assure, Michel, disait-il, le whisky est votre pire ennemi et vous devriez le fuir.
— Oh ! mon père... mon pire ennemi ?... Mais vous prêchiez encore l'autre jour qu'il fallait aimer ses ennemis !
— C'est exact, mais je n'ai jamais dit qu'il fallait les avaler.

Un cas récalcitrant.

Un docteur a recommandé à un jeune homme qui souffrait d'insomnie de compter jusqu'à ce qu'il s'endorme.
Le docteur vient le voir le lendemain.
— Avez-vous suivi mon conseil ? demandait-il.
— Oui, fut la réponse. J'ai compté jusqu'à 19.560.
— Et vous êtes-vous endormi après ?
— Non, il était temps de me lever.

Le mot de la fin.

Un monsieur visite la poste et s'adresse à un employé :
— Ce doit être bien monotone pour vous d'apposer toujours le cachet sur les lettres...
— Mais non, monsieur, hier j'ai mis le cachet du 15, aujourd'hui celui du 16, demain ce sera celui du 17... Ça fait un changement...

Une raison.

L'employé à la réception de l'hôtel :
— 50 francs au premier étage ; 40 francs au deuxième étage ; 30 francs au troisième étage.
Le client. — Au revoir !
L'employé. — Qu'est-ce qu'il y a ? Mes prix ne sont pas assez bas ?
Le client. — Si, mais l'hôtel n'est pas assez haut...

HITLER, SON PEUPLE ET DIEU

Je viens de lire le livre que M. Ward Price a consacré à MM. Hitler et Mussolini : « Je connais ces dictateurs ». Et de fait, le journaliste anglais sait beaucoup de choses sur eux, mais il nous apporte plus que des détails, et après avoir lu son livre, on a quelques notions sur le mécanisme mental de M. Mussolini et sur celui de M. Hitler. Du moins, on croit comprendre les deux hommes, bien qu'aucun être ne comprenne jamais son voisin, car c'est tout au plus si chacun de nous se connaît lui-même, et tout homme est un monde à peu près clos. Mais enfin, dans la mesure où l'univers qui a nom Adolf Hitler peut être connu, où M. Hitler à Berchtesgaden, seul, dans sa chambre, ses domestiques partis et le téléphone silencieux, peut être reconstruit par un psychologue, M. Ward Price nous le reconstruit. N'en demandons pas davantage au journaliste anglais. En ce qui me concerne, je tiens en tout cas que la lecture de son livre s'imposait le jour du plébiscite.

Premier point : Hitler est un grand nerveux et un sensible avec un fonds de tristesse. Il dit à un de ses amis (rapporté par M. Ward Price) : « Dans ma vie politique, j'ai toujours eu de la chance, mais dans ma vie privée, j'ai été plus malheureux que tous ceux que j'ai connus. » Curieuse tendance à la mélancolie. Sa machine physique est paraît-il fort bonne. Toutefois, il ne dort pas à Berlin. Il n'y a qu'à Berchtesgaden, dans le silence des Alpes, qu'il peut dormir sans avoir recours à un somnifère... Un rêveur. Un émotif qui plus d'une fois, par exemple, devant le désastre de 1918, a fondu en larmes, publiquement.

Second point : Hitler est un homme en communication avec des forces obscures, qui sent, qui prévoit les dangers. Écoutons-le raconter un souvenir de guerre :
« J'étais en train de dîner dans une tranchée avec plusieurs camarades, raconte-t-il. Soudain, une voix parut me dire : « Lève-toi et va là-bas. » La voix était si nette, si pressante, que j'obéis machinalement, comme si j'avais reçu un ordre militaire. Je me levai aussitôt et fis une vingtaine de mètres dans la tranchée en emportant avec moi mon dîner dans la gamelle. Puis l'esprit tranquillisé, je me rassais et me mis en devoir de continuer mon repas.

« A peine m'étais-je installé que je vis une leur et que j'entendis monter un bruit assourdissant de l'endroit que je venais de quitter. Un obus isolé avait éclaté sur le groupe où je me trouvais et tous mes camarades furent tués. »

Plus tard, il arrivera à Hitler de prendre de brusques décisions, malgré l'opposition de tous ses conseillers, en état de véritable médiumnité. Troisième point : placé en face de la foule et bien entendu d'une foule qui croit en lui, Hitler entre en transe. Il ne s'est jamais amusé à participer à des débats contradictoires ; Hitler procède par affirmations, par visions, par prédictions. C'est trop peu que de dire qu'il est orateur. « Depuis Luther, dit M. Ward Price, Hitler est le premier véritable démagogue de l'histoire allemande. » C'est vrai, mais n'entendons pas démagogue au sens d'esclave du Démon, mais au sens de traducteur du Démon. Il se met en communication avec la foule et traduit ses désirs profonds inconscients d'elle-même. La foule est une

central électrique. Hitler est la lampe qui éclaire, le moteur qui travaille. Sans la foule, il n'est rien, mais sans lui, l'énergie de la foule reste inemployée. Il a besoin, bien entendu, du contact direct de la foule. Son climat, c'est le meeting. Il a réussi ce tour de force de parvenir — c'est la leçon du plébiscite — à tenir des meetings de 75 millions d'hommes où quatre-vingt-dix neuf pour cent des assistants l'acclamaient !...

Quatrième point : il est fait pour la situation historique où l'Allemagne s'est trouvée après-guerre. « Le chaos dans lequel sombra l'Allemagne après la guerre offrait l'une de ces rares situations historiques où le prophète retient l'attention du peuple et où le rêveur peut devenir créateur. »

On remarquera que c'est le journaliste anglais qui emploie le mot de prophète. Et il n'a pas tort. Ce prophète est d'ailleurs en proie à une curieuse exaltation mystique. Le 9 avril dernier, il s'écrie :

« Je suis ici parce que j'imagine être plus capable que M. Schusnigg. J'ai prouvé par ma vie que je suis plus capable que les nains, mes prédécesseurs, qui ont ruiné ce pays. J'ignore si l'Histoire retiendra leurs noms, mais le mien s'y inscrira comme celui d'un grand fils de ce pays. » N'est-ce là qu'un jugement sans hypocrisie sur son action ? J'y veux voir pour ma part une curieuse bouffée d'un orgueil un peu maladif. Hitler affirme d'ailleurs qu'il a une mission :

« Je crois que ce fut la volonté de Dieu de m'envoyer dans le Reich avec la mission de lui rattacher mon pays natal. Nous ne sommes que des instruments d'une vocation supérieure. »

« Quand Schusnigg rompit l'accord de Berchtesgaden, j'ai vu là un appel de la Providence. En trois jours, sa volonté s'accomplit. »

Et encore :
« Puisse demain chaque Allemand reconnaître l'importance de l'heure et humblement s'incliner devant la Providence qui en peu de semaines a doté l'Allemagne d'un miracle ! »

Tout cela est assez étrange, venant d'un homme qui n'est point si chrétien. Le Dieu de Hitler, qu'est-ce que cela peut bien être ? Le chancelier a un jour déclaré à M. Ward Price :

« Je crois en Dieu et je suis persuadé qu'il n'abandonnera pas soixante-sept millions d'Allemands qui ont peine si dur pour reprendre la place à laquelle ils avaient droit dans le monde. »

Ainsi donc Hitler serait en rapport d'une part avec le peuple, d'autre part avec un Dieu qui apparaîtrait — un peu comme le Dieu des Juifs autrefois — comme le Dieu protecteur et défenseur du Deutschland.

L'effort de Hitler consisterait donc à se tenir dans un contact de plus en plus étroit d'une part avec ce Dieu, de l'autre, avec le peuple, périélement exalté, mais organisé à l'allemande et militarisé. C'est exactement la formule de Mahomet, mais à l'échelle du monde moderne. Et dans le cas de Mahomet, on sait comment l'aventure a tourné.

Le spectacle est d'ailleurs loin d'être sans intérêt, mais les rationalistes feraient bien de se dire que les temps de Voltaire sont passés et que nous sommes entrés dans un nouveau cycle religieux.

Pierre DOMINIQUE.

Mode.

Premier mari. — Tiens, votre femme s'est battue avec quelqu'un ?
Deuxième mari. — S'est battue ? Mais non, pourquoi dites-vous cela ?
Premier mari. — Regardez donc l'œil-lère qui protège son œil.
Deuxième mari. — Quelle œillère ? Mais c'est son nouveau chapeau...

Utile pour le campeur.

— Robert ! tonna-t-elle en débattant

les affaires de week-end ; que fait ici cette bouteille de whisky ?
— C'est très simple, ma chérie. Je l'ai emportée pour y mettre une bougie quand elle sera vide.

Recette.

— Savez-vous danser la rumba ?
— Naturellement. Je prends cinq whisky bien tassés, et ensuite l'essai de valser.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

DROIT DE REPONSE

Nous recevons, de M. Louis Dreyfus, la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« A l'instant, me parvient une coupure du « Journal du Lot » du 30 mars, et cela par la voie d'une Agence. Excusez donc le délai de ma réponse. Je m'adresse à votre courtoisie pour publier dans votre journal, aux mêmes lieux et place où a paru l'attaque de mon honorable ancien collègue, M. René Besse, ancien Ministre, la communication qui suit :

« M. René Besse, au cours du Congrès de l'Artisanat familial du Lot, a prononcé les paroles suivantes, d'après votre journal : « Il n'y a pas non plus de commune mesure entre les immenses minoteries de Louis-Louis-Dreyfus, qui opèrent sur des milliers et des milliers de tonnes et les petites meuneries de nos campagnes, qui broient quelques centaines de kilos de blé. »

« Notre réponse est très simple : « Nous ne possédons pas une seule action, dans quelque pays du monde que ce soit, d'une minoterie quelconque, grande ou petite.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

L. LOUIS-DREYFUS. »

Dans l'esprit où nous avons rapporté l'observation de M. René Besse et croyons-nous, dans l'esprit où elle a été faite, il ne s'agit pas d'attaquer M. Louis-Louis-Dreyfus. Mais, simplement, de bien marquer qu'il est déraisonnable d'appliquer le même régime à de très grandes industries et à de très petites. — N.D.L.R.

L'Assurance contre la grêle

La Caisse de solidarité entre les calamités agricoles a été prévue pour accorder des allocations aux agriculteurs victimes de la grêle, de l'ouragan et de l'inondation.

A titre transitoire, des secours ont été accordés pour pertes de récolte du fait de la grêle mais les indemnités accordées, à perte égale, ont été réduites d'un tiers pour les années 1933 et 1934, pour être progressivement diminuées. Elles devaient être supprimées complètement à partir du 1^{er} janvier 1938 mais le délai accordé pour organiser l'assurance contre la grêle a été prorogé de deux ans.

Il n'en reste pas moins que les allocations aux agriculteurs victimes de la grêle seront des plus minimes en 1938 et en 1939 et qu'à partir du 1^{er} janvier 1940 les agriculteurs non assurés contre la grêle ne pourront obtenir une allocation au titre des calamités agricoles.

L'aide de l'Etat se reporte judiciairement sur l'assurance-grêle.

Les cultivateurs dont les cultures sont situées dans des communes dites calamiteuses, où les orages à grêle sont fréquents, ayant à acquitter des primes d'assurances assez coûteuses reçoivent une subvention lorsqu'ils sont assurés contre la grêle. Cette subvention primitivement fixée par le décret du 10 juillet 1933 a été notablement augmentée par le décret du 6 décembre 1936 et le nombre des communes bénéficiaires a été accru.

Les cultivateurs de ces communes ont donc le plus grand intérêt à s'assurer contre la grêle en raison des risques importants qu'ils courent et du fait que grâce aux libéralités de l'Etat leurs dépenses d'assurances-grêle sont mises à un taux abordable.

Tous renseignements complémentaires peuvent être fournis par M. le Directeur des Services agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors.

POUR LA MEUNERIE ET LA BOULANGERIE D'ÉCHANGE

Dès que le nouveau Gouvernement a été installé, M. René Besse, a rendu visite à M. Queuille, Ministre de l'Agriculture ; il lui a indiqué qu'en raison des crises ministérielles successives les deux précédents Ministres de l'Agriculture, MM. Chapsal et Monnet s'étaient pratiquement trouvés dans l'impossibilité de répondre aux interpellations développées à la Chambre des Députés en février dernier sur la politique agricole.

M. René Besse a appelé d'une façon spéciale l'attention du Ministre sur l'urgence qui s'attache cependant à ce que des mesures soient prises pour simplifier très largement et très profondément le régime administratif et comptable imposé à la meunerie et à la boulangerie d'échange par le décret du 9 décembre 1937 ; le Député de Cahors a souligné que cette question avait été traitée à fond dans son interpellation au cours de la séance du 11 février dernier.

Le Ministre a pris très bonne note des indications fournies et a déclaré qu'il se proposait d'étudier personnellement la question, dès après les fêtes de Pâques.

A la Préfecture

M. Maurice Rossignol mutilé de guerre, concierge à la Préfecture de Nevers, est nommé à la Préfecture du Lot, en remplacement de M. Bénazet.

P. Y. T.

Mme Pradel, employée des P.T.T., à St-Mihiel, est nommée à St-Céré.

Société des Études du Lot

Séance du 4 avril 1938

Présidence de M. IRAGUE

Présents : MM. Beaudoin, Bessières, Bousquet, Commandant Bru, Jean Brunet, Justin Brunet, J. Calmon, Crochard, Duverger, Docteur Fourgous, Frécheville, Ichès, Commandant Lartigue, Laubat, Lucie, Lury, Prat, Rougé, Chanoine Sol, Strabol, Teyssonnières.

Excusés : MM. Chabert et Rigaudières.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation comme membre correspondant de M. le Général Paul Dufour, Le Montat, par MM. J. Monteil et J. Calmon.

M. Charles Troy, 9, rue de la Confiance, à Vannes (Morbihan), par MM. Lucie et J. Calmon.

Comme membre résidant, M. le Colonel Bénéch, par MM. le Colonel Sala et J. Monteil.

Don. — M. Lucie dépose sur le bureau, de la part de son auteur, M. Charles Froy, une poésie, « L'Archange ». A la gloire immortelle de l'aviateur Jean Mermoz, disparu dans l'Atlantique-Sud, le 7 décembre 1936.

De l'Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences (Montréal, Canada). « Les Annales de l'Acfas », vol. 3, 1937.

La Société adresse ses remerciements aux donateurs, M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale comme intéressant le Quercy :

— dans le « Bull. archéol. de Tarn-et-Garonne », année 1936, des notes recueillies sur « Les Mirepoises » (1665-1730), par M. l'Abbé Taillefer ;

— dans la « Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour », du 26 mars 1938, quelques renseignements sur les peintures de l'église de Soulmès, par M. le chanoine Foissac ;

— dans le « Bull. archéol. de Béziers » 4^e série, vol. III, 1937, une étude de M. E. Baret sur « Les anciennes stalles de la cathédrale St-Nazaire » Béziers, les chanoines traitèrent en 1610 avec deux menuisiers de Cahors, Bonaventure et Antoine Lezens père et fils ; dans le contrat il est dit que les stalles et chaises seront semblables à celles faites dans l'Eglise Cathédrale de Cahors ;

— dans la « Dépêche » du 5 mars 1938, un article de M. Ernest Lafon, « Non !... Gambetta n'était pas un Italien pur sang » (réplique à l'article de Clément Vautel paru dans le « Journal » du 26 février).

M. J. Calmon signale : 1^o la conférence faite le 30 mars au micro Toulouse-Pyrénées par M. Ernest Lafon sur « Les Souvenirs cadurciens de la jeunesse de Gambetta » ;

2^o le classement comme monument historique du moulin à vent de Ciezac.

Le même donne lecture d'une lettre du Lieutenant-Colonel Paul Renard, écrite en décembre 1932 relatant des souvenirs sur le rôle joué par Gambetta dans les expériences faites en 1878 d'aérostats dirigeables. Gambetta est-il dit « peut, à bon droit, être considéré comme un des bons ouvriers de la conquête de l'air ».

M. le chanoine Sol expose d'après Guillaume Lacoste l'origine quercynoise de Gerbert : le pape Sylvestre II. Il serait né dans un village des environs de Saint-Céré, mais Lacoste montre que le mot essentiel *Aquilanus*, qui serait de Raoul Glabert (X^e siècle), sur lequel il s'appuie pour réuser une origine auvergnate, ne se trouve pas dans l'*Histoire* ou chronique de cet auteur, publiée par des Bénédictins au XVIII^e siècle.

Le texte de Glabert donné par ces religieux (d'après la collection de Pithon, de 1595) dit simplement *E. gallis ortus*, originaire des Gaules.

Le même signale dans le « Bulletin paroissial de Montcuq » une étude de M. le curé doyen Monjoul sur Arnaud de Narçès, archevêque d'Aix, au XIV^e siècle.

M. le chanoine Sol fait connaître les mesures prises dans le Lot, en 1792 pour assurer l'ordre compromis par le manque des substances, en particulier à Cahors, à Calamane et dans le Gourdonnais.

M. Teyssonnières signale la communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres par notre confrère M. Raymond Rey sur « Iconographie du cloître de Moissac et la pensée monastique au XI^e siècle ».

M. Prat fait savoir qu'il a trouvé dans des fonds d'archives, non classés :

1^o un inventaire de l'Evêché de Cahors et du Château de Mercuès, propriété épiscopale, dressée en novembre 1678 à la mort de Mgr Nicolas de Sevin, outre la description du mobilier et des archives, s'y trouve le « Catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Evêché qu'il a légués au séminaire de Cahors (livres de Théologie, de droit, de philosophie, d'astronomie ainsi que 3 Bibles de 1530-1560, etc...).

2^o 120 cahiers paroissiaux concernant 40 communes des cantons de Catus, Cazals, Montcuq, Saint-Géry, pour les années comprises entre 1676 et 1691. Pour la commune de Poma-

P.-O.-MIDI

M. Mergoult, inspecteur du trafic à la gare de Figeac, est nommé, sur sa demande, à Paris. Il est remplacé par M. Suchet rédacteur principal à Paris.

Huissier

M. Durand est nommé huissier, près le tribunal de première instance de Gourdon, en remplacement de M. Souffnac.

Intendance

MM. Schoeller et Guiton, aspirants de réserve sont nommés au grade de sous-lieutenants et affectés à la 17^e région.

Service de santé

M. le médecin militaire Cartault, de la 17^e section d'infirmiers militaires, est nommé au grade de médecin sous-lieutenant et affecté à la 17^e région.

Congrès régional des S.O.R.

C'est à Toulouze que se tiendra les samedi 18 et dimanche 19 juin, prochain, le 2^e congrès des sous-officiers de réserve de la 17^e région.

Ce congrès se déroulera sous la présidence effective du président général de la Fédération nationale des amicales de sous-officiers de réserve, le général Niessel, ancien membre du conseil supérieur de la guerre et inspecteur des écoles de perfectionnement.

Concours de la gare fleurie

Le Touring-Club de France avait organisé en 1937, le concours de la gare fleurie. Le palmarès de ce concours vient de paraître.

Parmi les départements prenant part au concours, se trouvait le Lot, dont les gares suivantes ont obtenu de belles récompenses :

Gares de Gignac, Cressensac, Cabessut, un prix de 500 francs.

Gare de Montvalent, un prix de 300 francs.

Gares de Luzech, Figeac, Parnac, St-Cirq-Madelon, St-Martin-Labouval, Thézac-Peyrilles, Soturac-Touzac un prix de 100 francs.

Les gares de Cajarc, St-Denis-près-Martel, St-Géry, ont obtenu une mention honorable avec diplôme.

Archives départementales

L'« Officiel » public, par département, le nombre des employés subalternes (titulaires et auxiliaires), des Archives départementales.

Le département du Lot compte un employé.

Heppé par un tramway

Samedi vers 14 h. 15, un grave accident s'est produit à Toulouze, dans la rue d'Alsace. M. Isidore Pelloc demeurant à St-Oreil (Lot) effectuant actuellement une période de réserve à la 101^e base aérienne de Franczal, traversait la chaussée lorsqu'il a été heppé par un tramway de la ligne 6, conduit par M. Pierre Bombail, demeurant 2, rue Lancelotte.

Violamment projeté sur le sol, M. Pelloc a été grièvement blessé à la tête. Il a été relevé aussitôt par les témoins de l'accident et conduit dans une pharmacie voisine.

Après avoir reçu les premiers soins, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu à l'aide de l'ambulance municipale et admis salle Saint-Pierre.

Toujours des bois qui brûlent

A Saint-Clair, des plantations de pins et des friches ont brûlé sur une assez grande étendue.

Les brigades de gendarmerie de Saint-Germain et Gourdon se rendent sur les lieux. Le feu semble avoir pris naissance en bordure de la voie du chemin de fer.

Aux environs de Souillac plusieurs hectares de bois d'essences diverses ont été la proie des flammes.

A Cassagnes, un incendie de pins et de chênes a éclaté au lieu dit « le Plantou » 8 hectares ont été détruits.

Dans les bois le Marjournes (commune de Souillac), 15 hectares de bois ont été la proie des flammes. Des maisons du hameau étaient menacées, mais elles ont été préservées grâce à la promptitude des secours.

150 hectares de bois à Salès-Pichat (commune de Sainte-Claire), ont été ravagés par le feu.

Des enquêtes sont ouvertes pour déterminer les causes de ces sinistres.

Arrêté à Brive

Opérant, vendredi, une vérification des restaurants et garnis, à Brive, les gendarmes découvrent la trace d'un nommé Pierre Verdier, 45 ans, qui venant de Gourdon, était descendu dans un hôtel, avenue de Toulouze.

Ayant acquis la certitude, qu'il s'agissait d'un individu recherché par le Parquet de Cahors, pour des vols de volailles, les gendarmes procédèrent à son arrestation.

Tout d'abord Verdier le prit de très haut et il ne fallut pas moins de 24 heures, d'interrogatoire serré pour qu'il en arrive à reconnaître qu'il avait opéré dans les poulaillers de la région de Gourdon.

Verdier sera transféré à la prison de Cahors.

Un lâcher de 306 pigeons voyageurs a eu lieu, dimanche matin, à Cahors.

Le lâcher de ces pigeons qui avaient été envoyés par la Société colombophile de Mazamet, a été effectué par M. Terret, secrétaire du Commissariat de police et Bris, jardinier.

Après avoir décrit un demi-cercle sur la ville, les pigeons se sont dirigés avec rapidité vers le Sud pour regagner Mazamet.

CAHORS

OBSEQUES DE M. FRAYSSE

Les obsèques du regretté M. Fraysse, ingénieur du service vicinal, adjoint au maire de Cahors, ont été célébrées, samedi matin, à 9 h. 30.

Une assistance considérable, parmi laquelle se trouvaient MM. de Monzie, maire, Garrigou, sénateur, René Besse, député, docteur Calvet, 1^{er} adjoint au maire, Cabouat, préfet du Lot, Sassié, chef de Cabinet, les membres de la municipalité, du Conseil municipal, la plupart des chefs de service départementaux, ainsi que le char funéraire qui était recouvert de superbes gerbes et couronnes.

Avant la séparation suprême, M. Roquetanière, président du syndicat des ingénieurs du service vicinal, adressa un dernier adieu à l'excellent collègue trop tôt disparu.

M. Bessodes, ingénieur des Ponts et Chaussées, en termes émus, retraça la carrière dans l'administration des travaux publics, du regretté M. Fraysse dont il fit un éloge des plus mérités.

Puis, M. de Monzie, maire, salua, en un éloquent discours celui qui fut un dévoué collaborateur et un sincère ami.

Discours de M. de Monzie

A partir d'un certain âge, la vie n'est guère qu'un deuil incessant de l'amitié. La mort de Fraysse justifie un tel deuil dans une cité où nul ne fut jamais son ennemi. Il entra pour la première fois dans notre assemblée municipale en 1935 à la faveur d'un scrutin de ballottage : sa candidature improvisée ne fut ni combattue ni discutée. Son nom s'imposait à l'estime de tous. On s'étonnait seulement que cet homme si bienveillant n'eût pas été plus tôt distingué par le suffrage de ses concitoyens. En vérité, Fraysse s'efforçait à ne pas laisser paraître ses mérites par peur de nuire aux avancements d'autrui... Une extrême retenue conditionnait toutes ces démarches. Sa crainte, sa seule crainte, était de causer à quiconque la moindre peine ; son regard bleu posé sur chaque interlocuteur traduisait ce délicat souci.

Promu adjoint au lendemain même de son élection, il eut dans ses attributions les services des travaux publics et la conduite de ce personnel de la voie qui exige tant de ménagement dans l'autorité.

Parlant au nom de la municipalité et du conseil municipal, je puis ajouter à l'expression de nos affectueux regrets le témoignage de gratitude du personnel municipal envers celui dont la justice s'enveloppa toujours de gentillesse. Les braves gens qui composent ce personnel avaient discerné en lui le type du chef méridional attentif à toutes les excuses de la fatigue et à toutes les manifestations du bon vouloir.

Au surplus, à la Mairie Fraysse prolongeait son activité professionnelle. Les qualités dont il faisait bénéficier notre gestion étaient celles qu'avait consacrées sa carrière aux Ponts-et-Chaussées. Je n'ai pas eu souvent l'occasion de rendre hommage à ce corps des Ponts qui, depuis tant et tant d'années, a su nous inspirer un juste respect et qui forme, en dépit du renouvellement des cadres, une famille continue. Fraysse avait à un degré rare cet esprit de corps, cette solidarité dans le travail, ce culte d'une loyale et active camaraderie. Il était parfaitement incapable de prendre ou de souhaiter des avantages anticipés sur un de ses collègues — ce qui caractérise le fonctionnaire de qualité. Il aimait le dossier, le dossier bien fait, revu, corrigé, mis au point, selon ces traditions administratives qui constituent l'honneur spécialisé des Ponts. Aux impatiences de réalisation dont quelques-unes, je l'avoue, étaient miennes, il opposait les résistances du beau métier qui se refuse à l'accomplissement hâtif des tâches nécessaires.

Toutes choses se réglaient pour lui au rythme du devoir. Pas de jactance, pas de dérobade. Il s'en fut à la guerre et revint de la guerre sans avoir changé le train de ses pensées. Dans cette longue maladie à laquelle il devait succomber, il affronta la douleur aussi courageusement et silencieusement que le risque. Il est mort, messieurs, sans avoir jamais prononcé un mot d'amertume, mort comme Limes, que notre pensée fidèle n'a pas abandonné, mort comme une victime qui sait le terme prochain de sa résistance et de son épreuve. J'accomplirai, nous accomplirons le vœu suprême qu'il n'a pas exprimé, en assistant sa chère veuve et sa double famille au travers des difficultés d'une existence dont l'unique noblesse est faite de la fidélité des sentiments et de la fraternité des cœurs.

Après la cérémonie, le convoi funéraire s'est dirigé sur Limoges ou à son lieu l'inhumation.

Nous renouvelons à la famille si cruellement éprouvée nos bien vives sympathies et nos sincères condoléances.

Lâcher de pigeons

Un lâcher de 306 pigeons voyageurs a eu lieu, dimanche matin, à Cahors.

Le lâcher de ces pigeons qui avaient été envoyés par la Société colombophile de Mazamet, a été effectué par M. Terret, secrétaire du Commissariat de police et Bris, jardinier.

Après avoir décrit un demi-cercle sur la ville, les pigeons se sont dirigés avec rapidité vers le Sud pour regagner Mazamet.

LUNDI DE PAQUES

Comme chaque année, le lundi de Pâques a été pour les Cadurciens, grand jour de bonne liesse. Et cependant, la veille, il y eut un peu... d'émotion, vers 20 heures, à Cahors.

En effet, de gros nuages recouvrirent la ville et un peu de pluie tomba. Mais elle dura à peine quelques minutes.

Aussi bien, lundi matin, le soleil reparut et les Cadurciens s'empressèrent de se rendre chez le pâtissier acheter la bonne coque de Pâques.

Et puis, l'exode commença vers la maison des vignes, et dans la journée, — il en est ainsi tous les ans —, sur le Boulevard, dans les rues de Cahors, jusqu'à 18 heures environ, les promeneurs sont bien peu nombreux.

Comme chaque année, tout s'est bien passé, en ce jour de lundi de Pâques : pas de disputes, pas d'incidents, rien que de la saine et franche gaieté. A l'année prochaine !

CULTURE DU TABAC

Nous apprenons que la Librairie Flammariion a demandé à M. René Besse d'écrire un ouvrage sur « La réglementation de la culture du Tabac » pour paraître dans l'encyclopédie paysanne « La Terre », dirigée par M. Le Roy Ladurie.

C'est dans cette même collection qu'a été publié récemment l'ouvrage de MM. de Monzie et G. Sindou « Le régime fiscal des successions agricoles et artisanales ».

Changement de foire

La foire de Cahors qui devait se tenir le 1^{er} mai prochain sera avancée d'un jour, le 1^{er} mai tombant un dimanche.

La foire aura donc lieu le samedi 30 avril.

Arrestation d'un cambrioleur

Mme Grèzes, propriétaire au hameau de Pélacoq, rentrant chez elle en ramenant son troupeau de moutons, surprit un cambrioleur en train de dévaliser sa maison dans laquelle il avait pénétré en fracturant une fenêtre.

A la vue de Mme Grèzes, le cambrioleur prit la fuite et, enfourchant sa bicyclette, il partit dans la direction de Cahors.

Aux cris poussés par Mme Grèzes, un lieutenant-aviateur qui passait en auto, se mit à la poursuite de l'individu qui fut bientôt rejoint.

Mais celui-ci se voyant pris s'élança dans les champs. Poursuivi, par l'officier, il fut vite rejoint. Une lutte s'engagea, aussitôt, au cours de laquelle le cambrioleur essaya de frapper l'officier avec un marteau de forgeron et avec un couteau.

L'officier parvint, cependant à le maîtriser et, au même moment un automobiliste de passage sur la route accourut et lui prêta main-forte.

Les gendarmes de Cahors prévenus arrivèrent à Pélacoq et le bandit leur fut livré.

Interrogé, il a déclaré se nommer Roussloff, sujet russe, avoir déserté les phalanges internationales espagnoles. Comme il prétend ne pas parler le français, il a pu être interrogé grâce à M^{rs} Desprats, avoué, qui a bien voulu servir d'interprète.

Roussloff a volé à Mme Grèzes, une somme de 50 francs, une lampe électrique et divers autres objets qui ont été retrouvés sur lui. Il était porteur, également, de 3 couteaux, de deux marteaux de maréchal-ferrant et avait dans sa musette deux poulets à demi cuits.

Conduit à Cahors, il a été écroué à la prison.

Chute de moto

M. Pallaso, 28 ans, de nationalité italienne, employé agricole aux Masseries a fait une chute de motocyclette, près du tunnel de Conduché.

Grièvement blessé à la tête il reçut les soins de M. le docteur Bex, de St-Géry, puis a été transporté à l'hôpital de Cahors.

Chute de vélo

Mlle Marthe Veysset élevée à l'école technique de Brive en vacances chez ses parents se rendant à bicyclette à St-Céré a fait une chute au tournant dit de Bergandine. Dans sa chute, elle se foula un pied et reçut de nombreuses contusions.

Après avoir reçu les soins nécessaires par son état, elle a été transportée chez ses parents.

Foire du 16 avril 1938

La foire du 16 avril a été peu importante. Voici les cours :

Poules, 6 fr. ; poulets, 9 à 10 fr. ; canards 4 fr. à 4 fr. 50 ; dindons, 5 fr. ; lapins, 3 fr. à 3 fr. 50 le tout la livre ; pigeons, de 12 à 15 fr. la paire ; œufs, de 5 fr. à 5 fr. 50 la douzaine ; canetons d'élevage 30 fr. la paire.

Halle : maïs les 80 litres 110 à 120 fr. ; avoine de 65 à 70 fr., les 50 kilos ; pommes de terre 40 fr. les 50 kilos.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 20, JEUDI 21, SAMEDI 23
DIMANCHE 24 (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Les Deux Gosses

d'après la pièce célèbre de Pierre DECOURCELLE interprétée par le comique populaire Dorville, dans le rôle de la Limace.

AVEC
Maurice ESCANDE, Germaine ROUER, Sociétaires de la Comédie Française, et les petits Serge GRAVE et Jacques TAVOLI, dans les rôles de Claudinet et Fanfan. Un film qui fait rire et émeut.

LA SEMAINE PROCHAINE

La Porte du Large

St-Hubert-Club Quercynois

Le St-Hubert Club Cadurcien prévient les habitants de la commune de Cahors qu'un empoisonnement d'animaux nuisibles aura lieu sur le territoire de la commune du 25 avril au 15 mai prochain.

Il sera fait au moyen de poissons empoisonnés à la strychnine.

Nous recommandons fortement à tous les propriétaires de chats et de chiens de tenir leurs bêtes pendant toute cette période. — Le Bureau.

Trouvée morte

Mlle Lacombe, âgée de 80 ans, demeurant rue J.-B. Delpech, a été trouvée, samedi matin, par son locataire, allongée sur le plancher, donnant plus signe de vie.

La police avertie s'est rendue sur les lieux en compagnie d'un docteur qui n'a pu constater le décès.

Après examen du corps, aucune trace de violence n'ayant été constatée, le permis d'inhumer a été délivré.

Dispute après les obsèques

M. Albert Gizard 30 ans, cultivateur à Dégagnac, et son frère, Ernest Gizard, 28 ans, cultivateur à Salvagnac se prirent de querelle après les obsèques de leur mère à propos du partage du mobilier et des biens.

Ernest intimait à son frère l'ordre de quitter la maison maternelle et d'abandonner le linge qu'elle contenait.

Une vive altercation se produisit, des gifles furent distribuées, M. Bach, beau-frère de M. Albert Gizard, frappa ce dernier, d'après ses dires, d'un coup de poing à la figure.

Les uns et les autres interrogés par la gendarmerie déclarent chacun de leur côté s'être adressés des insultes, s'être menacés.

Mme Albert Gizard aurait été blessée à un bras.

Office départemental d'hygiène

Pendant les fêtes de Pâques, le dispensaire de Cahors sera fermé du samedi 16 au samedi 23 avril.

Les consultations reprendront le mardi 26 avril.

Légion d'Honneur

L'« Officiel » publie une liste des mutilés de guerre, titulaires d'une pension de 100 pour 100, nommés chevaliers de la Légion d'honneur. Nous relevons les noms

Dernière heure

MM. Daladier et Bonnet
iront à Londres

De Londres. — M. Georges Bonnet a fait savoir à sir Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne, que M. Daladier et lui-même acceptaient l'invitation qu'il leur avait transmise du gouvernement britannique et qu'ils se rendraient à Londres, le 28 avril.

L'exode des réfugiés espagnols
Pont-du-Roi. — Encerclés par les troupes nationalistes, les populations du val d'Arac se réfugient en France. Lundi, à la première heure, 1.500 civils et militaires ont reflué vers la frontière et vont rentrer en France, soit par la voie du Pont-du-Roi, soit, par les sentiers muletiers de la montagne.

Les prochaines délibérations gouvernementales
De Paris. — On confirme que c'est mercredi que le Conseil des ministres doit se réunir pour prendre par décrets les mesures qu'il juge indispensables pour faire face aux nécessités de la Défense nationale et redresser les finances et l'économie de la Nation.

Le conflit sino-japonais
De Hankéou. — On annonce que 51 avions japonais volant en 3 groupes séparés, ont bombardé Canton. Certains de ces avions ont mitraillé les maisons des quartiers les plus animés et le quartier des écoles. Une école primaire et plusieurs bâtiments de l'école secondaire de la ville ont été détruits. Il y a de nombreux morts et blessés.

AVIS MORTUAIRE

Madame Isidore BOYSSEL, Monsieur LAVERGNE et son fils Maurice à Pern ; Monsieur et Madame Paul COUAILLAC et leurs enfants à Labastide-Marnac ; Monsieur et Madame Jean COUAILLAC à Labastide-Marnac ; les familles BOYSSEL, LAVERGNE, COUAILLAC, GONDROY, tous les autres parents et alliés ont le douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Isidore BOYSSEL

Médaillé militaire
Retraité de Gendarmerie

Ses obsèques auront lieu le mercredi 20 avril 1938, en l'Eglise Cathédrale, à 9 heures.

On se réunira maison mortuaire, rue Fondue-Haute, n° 21, à 8 h. 45.

On ne reçoit pas.

La Société des Médaillés militaires fait part à ses membres du décès de M. BOYSSEL.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, Cahors.

« Je ne crains plus les crises de goutte... »

...ni les rhumatismes aigus, déformants et noueux, qui me tenaient alité des semaines et même des mois entiers. Aujourd'hui, dès qu'une crise se fait sentir, je saute sur une boîte de cachets Gandol et environ douze heures après la crise est passée et je peux reprendre mon travail de chauffeur. Ce merveilleux soulagement est obtenu sans aucun ennui pour mon estomac. » (M. Josselin, 17, rue Corot, à Ville-d'Avray, Seine-et-Oise). Vous aussi vous allez faire votre cure de Gandol et vous ne souffrirez plus : 14 fr. 30. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

LE DIABETE disparaît en 15 jours.
Guérison radicale, sans régime sévère, par le **THÉ DES PAMPAS**, Cahors : Phie Lestrade, Pl. du Marché, et Ttes Phies.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :

15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES



Le premier service d'été rapide d'Air France sur la ligne Paris-Londres

Le Bourget. — Avec les nouveaux avions « Block 220 », d'une vitesse horaire de 300 kilomètres et une alternance de départ toutes les heures et demie, 160 passagers par jour pourront être transportés vers Londres. Le baptême du premier avion a eu lieu au Bourget. Voici devant l'avion, Mme Maryse Bastié qui a baptisé l'avion, disant quelques mots au micro, avec à son côté M. Charbet, Directeur Adjoint d'Air France.

Arrondissement de Cahors

Castelnaud-Montrabat

Gendarmerie. — M. Pardeil François, gendarme à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne) est affecté à la brigade de gendarmerie de Castelnaud-Montrabat en qualité de maréchal des logis chef. La mutation est fixée au 25 avril.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à notre nouveau chef de brigade natif de Grenade (Hte-Garonne).

Catus

Acte de probité. — Mardi dernier, jour de foire de Catus, Mme Bouscaire limonadière, trouva dans son établissement un portefeuille contenant une somme d'argent assez importante qu'elle s'empressa de remettre à son propriétaire qui l'avait égaré et qui pensait bien ne jamais le retrouver. Nos félicitations à Mme Bouscaire pour ce bel acte de probité.

Carnet rose. — Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'une belle fillette, chez les époux Leylavoux, limonadiers, à Catus. Sincères félicitations et meilleurs vœux.

Les Junies

Obsèques. — Samedi ont été célébrées les obsèques de Mlle Marguerite Faurie, employée au lycée de Périgueux, décédée à l'âge de 32 ans. Une foule nombreuse assistait aux obsèques de la regrettée disparue et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos bien sincères condoléances.

Les Arques

Service vicinal. — M. Rajaud est nommé chef-cantonnier à Martel. Il est remplacé, aux Arques, par M. Valet.

Cabrerets

Compatriote. — Notre jeune compatriote, M. Guiral Gabriel, est nommé surnuméraire des P.T.T. au central de Limoges. Nos félicitations.

Promilhans

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec regret, la mort à l'âge de 64 ans, de M. Calvy, maire de Promilhans. M. Calvy était depuis de nombreuses années maire de notre commune, où il avait su gagner l'estime et la confiance de tous ses administrés. Ses obsèques auront lieu demain matin, mercredi 20 avril.

Nous prions la famille en deuil de trouver ici l'expression de notre très vive sympathie.

Luzech

Dans les P.T.T. — Mme Souleyrès, notre si sympathique et si dévouée receveuse des postes, vient d'être appelée, sur sa demande, comme surveillante aux Chèques-postaux, à Paris.

Depuis trois ans, à Luzech, Mme Souleyrès avait acquis, dans l'accomplissement de ses délicates fonctions, toutes les sympathies des usagers, grâce à son tact, à sa courtoisie et à son affabilité.

Rouergue et Aurillac se sont réunis au buffet de la gare de Capdenac, en vue d'offrir à M. Couchet, inspecteur du Contrôle de l'Etat, admis à faire valoir ses droits à la retraite, et à M. Labourelle, inspecteur de l'Exploitation, à Figeac, nommé au service central, à Paris, un dîner d'adieu.

Des discours furent prononcés à la fin du repas et des chanteurs se firent entendre aux applaudissements unanimes.

Nous adressons à M. Couchet, nos vœux cordiaux de longue et bonne retraite, et à M. Labourelle, malgré les vifs regrets que nous cause son départ, nos sincères félicitations.

Union fédérale des mutilés combattants, veuves et ascendants du Lot. — Ce groupement a organisé dans les deux cantons de Figeac, une série de réunions de propagande.

Mme Robinet, vice-présidente, M. Calvet, secrétaire général, accompagnés de MM. Imbert, Pons, Tillet, Larnaudie et de Mme Marceac ont visité les communes de Camburat, Planioles, Lissac, Cambouillet, Faycelles, Bédier, Fons, Fourmagnac, Cardaillac, Saint-Félix, Lunan et Capdenac. Ils y ont reçu le meilleur accueil.

Dans chacune de ces localités, Mme Robinet et M. Calvet, ont expliqué le programme de l'Union fédérale et le but poursuivi par cette belle association. Ils adressèrent un pressant appel à l'Union qui fut entendu.

De nombreuses adhésions furent recueillies.

Nous rappelons que le Congrès aura lieu le 8 mai prochain, à Figeac. Ce Congrès sera précédé d'un grand banquet.

Passage de troupes. — Un détachement de troupes se rendant au camp de la Courtine séjournera à Figeac, le 27 courant.

Ce détachement sera composé de 12 officiers, 47 sous-officiers, et 450 hommes, 541 chevaux, 71 voitures.

Centre des Réfugiés. — Mme Lacas, directrice du Centre des Réfugiés espagnols, adresse ses remerciements aux personnes généreuses qui ont bien voulu participer à la constitution de la caisse de secours aux Réfugiés.

580 francs sont déjà réunis pour parer aux premiers besoins des 70 misères à soulager.

Il y a des tout petits à habiller, des femmes âgées qui n'ont pas de linge, des jeunes mamans qui ont des garçons et des filles à envoyer à l'école et qui les voudraient propres. L'élan qui s'est manifesté pour les Réfugiés de Bilbao ne sera pas moins grand pour ceux de la Catalogne, tout aussi malheureux. De nombreuses jeunes filles de 18 à 20 ans demanderaient à travailler au même prix que la main d'œuvre locale, à condition de rentrer tous les soirs au Centre d'hébergement.

Merci au Figeac généreux pour l'accueil qu'il a fait aux malheureuses victimes du drame espagnol.

Merci aux maisons Goutel, Ponchie et Bardet qui ont mis gracieusement leurs voitures pour le transport de tous.

Bretenoux

Accident d'auto. — Dimanche, vers 16 heures, une auto conduite par M. Laffargue, domicilié à Laburthe, s'est écrasée contre un platane. Le conducteur et les occupants de l'auto n'ont reçu que des contusions sans gravité.

Marcilhac

Nécrologie. — Mme veuve Rosalie Sourso, du hameau de Monteils, s'est éteinte, à l'âge de 66 ans, après une courte maladie.

A sa fille et à son gendre, Mme et M. Lasfargues, nos sincères condoléances.

Thémincs

Obsèques. — Les obsèques de Mme Marie Vieilhescazes, née Caray, décédée au Trinquac, à 68 ns, d'une cruelle maladie, ont eu lieu avec le concours de nombreux parents, amis et voisins, mercredi 13 courant.

A son mari affligé, à sa fille unique, à son gendre, à sa petite-fille Marinette, et à tous ceux frappés par ce deuil, nous renouvelons nos meilleurs condoléances.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès à Rouen, à 39 ans, de notre compatriote, Mme Rouquié Paul, née Garrigues Alberte. La défunte laisse dans une profonde désolation sa vieille mère, Mme veuve Garrigues Marie, du Bout du Lieu, dont elle était la fille unique. La dépouille mortelle sera transportée à Thémincs, où aura lieu l'inhumation. A la si éprouvée vieille maman, à tous les membres de la famille frappés par ce deuil cruel et si soudain, nous adressons nos bien sympathiques condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Nomination. — Nous apprenons que M. P. Demange, sous-préfet de Gourdon, est nommé attaché au cabinet de M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères.

Cette haute marque de confiance honore notre sympathique et distingué sous-préfet.

Nous sommes heureux de lui adresser à cette occasion, nos plus sincères félicitations.

Arrivée de réfugiés espagnols. — La semaine dernière, un contingent de 60 réfugiés espagnols est arrivé à Gourdon. Ils ont été logés comme les premiers aux anciennes prisons. La pulpart sont des enfants, des femmes et des vieillards venant de Catalogne et d'Aragon.

Grâce au dévouement de quelques personnes connaissant leur langue, ces malheureux ont été installés dans les locaux qui leur sont destinés et divers dons en argent et en nature ont été recueillis pour leur donner un peu de bien-être.

Souillac

Fanfare municipale. — Nous apprenons avec plaisir que la fanfare municipale donnera le jeudi 21 avril, à 21 heures, sur la place de la Mairie, un concert dont voici le programme :

1. Mon village, pas redoublé, Martin ; 2. La Reine d'un jour, fantaisie sur l'Opéra-Comique, d'Adam ; 3. Gâchette-Princesse, Eustace ; 4. Fête normande, fantaisie, Blémant ; 5. Le Rendez-vous de chasse, fanfare, de Rossini.

A PARIS

Voyageurs, Touristes

Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Valher)

Métro : Saint-Paul

PARIS (3^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC

(Originaire du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92

Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

RENSEIGNEMENTS

Routes Nationales et Chemins de Grande Communication

Opérations probables pendant la semaine du 18 au 24 avril 1938.

I. — Fourniture de Matériaux

Chemin de G. C., 12, 39 km. 130 à 46 km. (entre Uzech et Concorès).

Chemin de G. C., 13, 55 km. à 57 kilomètres (entre la R. N. 20 et Gigouzac).

Chemin de G. C., 14d, 0 km. 900 à 4 km. (entre Reilhac et Fontanes-du-Causse).

Chemin de G. C., 19, 55 km. 280 à 67 km. (entre Lalbenque et la R. N. 20).

Chemin de G. C., 26, 34 km. 400 à 37 km. 400 (entre Castelnaud et St-Paul-Labouffie).

Chemin de G. C. 36, 16 km. 200 à 18 km. 300 (entre St-Vincent-Rive-d'Olt et Sauzet).

Feuilleton du « Journal du Lot » 85

UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

Pourtant, ses doigts tremblaient en détachant le pli. Mme Joranne avait laissé tomber son ouvrage sur ses genoux et tournait vers son fils un profil interrogateur. Elle vit le jeune homme parcourir rapidement des yeux les lignes brèves du message... à la rougeur qui incendia tout à coup ses joues mates, elle comprit qu'il y avait quelque chose de cassé.

— Alors ? murmura-t-elle anxieusement.

D'un geste violent, André froissait le feuillet.

— C'est inouï !... s'exclama-t-il.

Mme Joranne, à son tour, se mit à lire. D'une plume fiévreuse qui avait griffé le papier par places, Marie-Claude avait tracé :

« André, je désire ne plus vous reconnaître libre. Je ne reparlerai jamais plus dans votre vie. Ma décision est irrévocable. »

« MARIE-CLAUDE. »

André paraissait complètement coupé de lui-même. Il alluma coup sur coup trois cigarettes et les rejeta dans le cendrier où elles s'éteignirent, après avoir dégagé une fumée acre

dont le jeune homme ne s'aperçut même pas, non plus que la petite toux qui échappa à la gorge de Mme Joranne.

— Qu'est-ce qui a bien pu se passer ? formula-t-elle dernière, avec une douloureuse perplexité.

— Je le saurai ! s'exclama-t-il, dans un éclat.

Echappant tout à coup à sa prostration, il se leva, traversa le salon d'un pas saccadé.

Mme Joranne le suivit jusqu'à l'antichambre.

— Où vas-tu ? s'informa-t-elle, en le voyant prendre son chapeau.

— Chez Josseline. Il faudra bien qu'elle me dise tout ce qu'elle sait.

Il y avait une menace contenue dans sa voix. Mme Joranne joignit les mains.

— Voilà que ça recommence !... exhala-t-elle avec désespoir.

Et elle demeurait debout, devant la portière refermée, toute pâle sous la clarté blafarde du diffuseur, impatiente et désarmée comme aux heures dramatiques où elle avait senti, quelques mois plus tôt, l'orage gronder sur la maison...

...Chez les Beauchamp, on ne s'étonna pas de la brusque irruption du chirurgien.

Josseline avait déjà tout raconté à son mari et depuis le coup de téléphone d'André elle ne vivait plus. Quand on annonça celui-ci, elle fut la première à se précipiter au-devant de lui, les traits bouleversés.

— Alors ?
— Alors, voilà...

Sans autre explication, le docteur tendit le message que, tout au long du parcours, ses doigts rageurs avaient chiffonné.

La figure de Mme Beauchamp s'éclaira légèrement pendant qu'elle lisait.

— Dieu merci ! soupira-t-elle, j'avais craint le pire...

— Pire que cela ? gronda Joranne. Et que voulez-vous qu'il eût encore ?

— Mais, mon pauvre André, je ne vis plus, moi, depuis tout à l'heure... Cette petite m'avait paru si exaltée, si hors d'elle-même...

Il éclata, en dardant sur elle un dur regard :

— Enfin, qu'est-ce que cela signifie ?... Pourquoi ce coup de tête... avant toute explication, toute justification de ma part ? C'est insensé, ma parole !

Il se laissa débarrasser machinalement de son chapeau et de ses gants et suivit son ami vers le fumoir où Josseline, qui les escortait avec un pauvre visage chaviré, s'écrouta aussitôt dans un fauteuil en laissant crever ses sanglots.

M^{me} Beauchamp intervint.

— Mon pauvre ami, je suis navré... Josseline m'a mis au courant. Elle s'accuse d'avoir indirectement participé à ce drame intime. Marie-Claude lui a arraché certaines confidences...

André Joranne bondit.

— Des confidences... Vous lui avez

dit...

Il fixait sur son hôtesse un oeil fulgurant d'où toute sympathie était absente. L'avocat lui prit le bras, l'incitant au calme.

— Je t'en prie. Modère-toi... Tu sais combien ma femme et moi te sommes attachés. Si Josseline a dû parler, c'est que Marie-Claude était déjà au courant d'une partie de la situation et qu'elle imaginait les choses les plus folles...

— Mais oui, gémit-elle d'une voix altérée par le chagrin, je vous jure, André, que je n'ai pu faire autrement... Marie-Claude menaçait de créer un scandale à l'hôtel Ritz, si je ne lui disais pas la vérité. Elle était comme folle et sourde à tous les conseils, à toutes les objurgations !... Je ne l'avais jamais vu si butée.

— Bon Dieu ! tonna le chirurgien, les mains au ciel, pour quelle raison ?

Josseline vira vers lui des yeux pleins de reproches.

— Oh ! écoutez, André, proféra-t-elle, sur un tout autre ton...

Réticente, elle baissa les yeux, se mordit les lèvres, comme si elle se refusait à exprimer davantage une pensée qui n'était pas à l'avantage de son interlocuteur.

— Eh bien ! quoi ? fit l'autre, violemment.

— Je suppose que sa visite à la clinique et ce qu'elle y avait constaté n'était pas de nature à lui plaire, lâcha Josseline, pincée.

Chemin de G. C. 2, 68 km. 800 à 70 km. 400 (entre St-Jean et Felzins).

II. — Cylindrages

Chemin de G. C. n° 16a, 12 km. 400 à 13 km. 400 (entre Prendeignes et Le Colombier).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G. C. n° 6, 8 km. 800 à 10 km. 940 (entre Lavercaillère et Thérillac).

Chemin de G.

Viennent de paraître :

2 Nouveaux Albums
FRANCOIS TEDESCO
TRICOTS POUR TOUTES, n° 50
Un joli choix de tricots pour l'été, costumes et robes de plage, pull, gilets, etc... Prix de vente : 3 fr. 50.

Collection « Azur », n° 92
TRICOTS POUR LES VACANCES
Belle et élégante série de costumes et maillots de bain. Ensembles de plage, bains de soleil, etc... Prix de vente : 5 fr. 50.

En vente chez votre fournisseur habituel ou à défaut aux :
ALBUMS F. TEDESCO, 39, Boulevard Raspail, Paris, 7.

RAIL ET AVION

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes les plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types de billets :
- Billets conjoints : billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une

seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.

- Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces moyens de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

- Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fraction de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

Autre avantage :
Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de programme : le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité, vous changez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.

Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer.

Renseignements dans les gares.

BILLETS DE MARCHÉ

Notez que la Société nationale des Chemins de fer français vient de porter de 40 à 50 0/0 la réduction consentie sur les billets de marché.

A destination de Cahors et de Cabessut, ces billets sont délivrés toute l'année, le samedi ainsi que les 3 janvier, 3 août, 3 novembre et le 1er de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent).

Au départ des gares situées sur les lignes de : Fumel inclus à Cahors, Caussade inclus à Cahors et de Cahors inclus à Arcambal.

Les « billets de marché » sont valables sous réserve des conditions normales d'admission, à l'aller dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures ; au retour, à partir de 10 heures, dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le même jour.

Billets d'une journée de CAUSSADE à TOULOUSE

Le Chemin de Fer vous offre : Sécurité... Régularité... Rapidité...

Pour aller à Toulouse, profitez des billets d'une journée (aller et retour en 3e classe), à prix réduits, délivrés tous les jours, toute l'année, au départ de Caussade pour Toulouse.

Les prix des billets, valables pour la journée seulement, sans faculté de prolongation, sont les suivants (timbre-quitance compris) :
Adultes : 20 francs ; enfants de 4 à 10 ans, 10 francs.

Ces billets doivent être utilisés obligatoirement dans les trains suivants :
Aller : Caussade (dép.), 6 h. 46 ; 8 heures 28 ; 10 h. 03 ; 12 h. 46 ; Toulouse (arr.), 7 h. 45 ; 9 h. 56 ; 11 h. 25 ; 14 h. 07.
Retour : Toulouse (dép.), 15 h. 50 ; 17 h. 20 ; 21 h. 05 ; Caussade (arr.), 17 h. 12 ; 18 h. 33 ; 22 h. 03.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la gare de Caussade.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL
un abonnement de faveur de 3 mois
et une pochette de patrons, le tout pour 20 frs
De plus, vous trouverez dans le 1er N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.
Envoyez 20 francs avec cette annonce : 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL
et le Corps Médical

Le D' ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

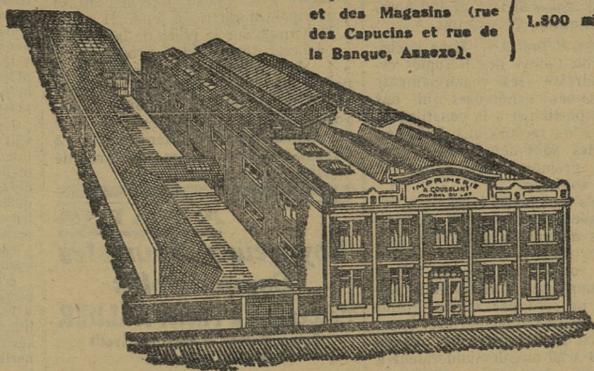
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.300 m²

SERVICE D'HIVER 1937-1938

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, listing various stations and departure/arrival times.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, listing various stations and departure/arrival times.

Montauban, Cahors à Libos

Table of train schedules between Montauban, Cahors, and Libos.

Libos, Cahors à Montauban

Table of train schedules between Libos, Cahors, and Montauban.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Aurillac and St-Denis-près-Martel.

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Le Buisson.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules between Sarlat and Gourdon.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules between Gourdon and Sarlat.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules between Cahors and Capdenac.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules between Capdenac and Cahors.